

# GRAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains.  
Il nous semble que cela nous convient bien.

## DÉCEMBRE 2005 NUMÉRO 11

	page
<b>Trimestre perturbé</b>	
Jacques St-Pierre .....	2
<b>Les collègues publient</b>	
Jean Cléo Godin .....	3
<b>Notre campus, quoi de neuf</b>	
Colin Davidson .....	4
<b>Références campus</b> .....	6

# TRIMESTRE PERTURBÉ

Le trimestre d'automne a été sérieusement perturbé par les 12 jours de grève utilisés par le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université (SGPUM) pour appuyer les revendications salariales de ses membres. À ce propos, je crois utile de rappeler les faits, de faire état de mes réflexions à leur sujet et de suggérer quelques éléments du suivi qui devra être donné aux événements survenus au cours des derniers mois.

## LES FAITS

Dès le début de l'automne, alors que le recteur Vinet venait de présenter à l'Assemblée universitaire (12 septembre) le programme qu'il compte mettre en œuvre, le SGPUM, au nom des membres du corps professoral, déposait ses demandes salariales pour la troisième et dernière année (2005-2006) de la convention collective en vigueur. Fort d'une étude bien documentée, relative aux traitements versés dans les dix grandes universités de recherche du Canada (G10), le SGPUM a demandé que le traitement moyen versé par l'UdeM aux membres du son corps professoral soit porté au niveau du traitement moyen versé dans le G10. L'Université, jugeant qu'elle ne disposait pas des ressources requises pour rencontrer financièrement les exigences formulées, en a informé le Syndicat. La turbulence qui a suivi a été telle qu'il a fallu contremander la séance régulière de l'AU prévue pour le 17 octobre.

Jugeant inacceptable la réaction de la direction de l'UdeM, le Syndicat a décidé d'utiliser immédiatement l'ultime moyen dont il dispose : la grève de ses membres. C'est ainsi que les six jours de grève du mandat initial donné par l'exécutif syndical se sont échelonnés du 19 octobre au 10 novembre. Par la suite, et disposant cette fois d'un mandat de 12 jours de grève additionnels que lui avait donné l'Assemblée générale de ses membres le 10 novembre, le Syndicat a déclaré jours de grève successivement les 15, 16, 17, 22, 23 et 24 de novembre. Réunis en assemblée générale (5 décembre), les membres du SGPUM ont entériné l'entente de principe intervenue entre les parties (30 novembre) laquelle prévoit, notamment, la prolongation de la convention collective jusqu'au 31 mai 2008 et l'inclusion de conditions salariales



avantageuses pour les membres du corps professoral. Depuis le 6 décembre des mesures de rattrapage appropriées permettent de protéger, pour les étudiants, la validité du trimestre d'automne lequel se terminera le 23 décembre.

## LES RÉFLEXIONS

On ne peut qu'être satisfait de la bonification substantielle des conditions salariales dont bénéficieront les membres du corps professoral. Doit-on, pour autant, rester indifférent devant l'utilisation quasi excessive (12 jours dont 11 en novembre) du droit de grève des membres du SGPUM laquelle a eu comme effet immédiat de perturber sérieusement les programmes d'études du trimestre d'automne?

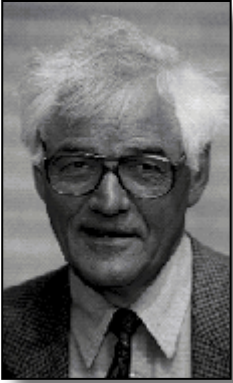
Est-il acceptable que le Syndicat, adoptant implicitement la formule « la fin justifie les moyens », fasse porter par une tierce partie le fardeau du différend? Où en est-on au plan de l'éthique? Était-il approprié de ventiler « hors les murs » certains aspects du dossier tout juste au lendemain d'une campagne de financement dont les résultats témoignent éloquemment de l'estime que le grand public porte à « son » Université?

## LE SUIVI

Pour ce qui est du suivi à donner aux récents événements, la Direction de l'Université DEVRA, dans l'immédiat, faire l'analyse des éléments qui ont induit la grogne maintenant perceptible dans les rangs du corps professoral; elle DEVRA, dans les meilleurs délais, apporter les correctifs requis pour rétablir, de concert avec les intervenants au dossier, le délicat équilibre qui doit exister entre les aspirations légitimes du corps professoral et la marge de manœuvre dont l'Université dispose à l'intérieur des contraintes qui lui sont propres. Dans ce contexte la communauté universitaire DEVRA donner suite à l'invitation que le recteur Vinet lui a faite, le 12 septembre dernier, de participer aux réflexions qui permettront de déterminer les orientations que l'Université doit favoriser.

*Jacques St-Pierre*

## LES COLLÈGUES PUBLIENT



Jusqu'à la fin, Jeanne Demers a poursuivi sa carrière d'enseignante universitaire : être professeure émérite, pour elle, cela signifiait plus qu'un titre. À titre posthume, son dernier ouvrage vient de paraître : *Le Conte. Du mythe à la légende urbaine.* (Québec-Amérique, 2005, 142 p.) Ouvrage à visée théorique cherchant à élargir la définition du conte, en faisant les « distinctions qui s'imposent entre conte oral, traditionnel, et conte écrit, littéraire; entre les différents types de contes ensuite, réalistes, merveilleux, philosophiques, comiques, poétiques... » Ses analyses intègrent, bien sûr, les 31 fonctions de Propp et la typologie de Aarne-Thompson, mais aussi les points de vue de Freud sur le conte, pour aboutir au mythe et aux légendes urbaines d'aujourd'hui.

La démographie n'a sans doute rien de la légende, mais elle est bien d'aujourd'hui. Après les ouvrages de Jacques Henripin, voici *Âge, générations et contrat social* de Jacques Légaré qui traite du vieillissement et des changements qu'il entraîne dans les structures sociales et familiales. « Les États-providence sont aujourd'hui confrontés à trois exigences principales : garantir aux populations âgées des conditions de vie satisfaisantes sans alourdir les charges pesant sur les actifs, réduire les inégalités sociales et maintenir une équité entre générations successives. » Les membres de l'APRUM seront sans doute plus particulièrement intéressés par la troisième partie de cet ouvrage, qui « s'intéresse aux niveaux de vie des personnes

âgées : effets redistributifs des systèmes sociaux et plus particulièrement des pensions de retraite; solidarité et équité intergénérationnelle »!

Peut-être les littéraires comme moi, ignorant presque tout de la science, auraient-ils intérêt à lire le récent ouvrage de Marie-Fabienne Fortin intitulé *Fondements et étapes du processus de recherche* (Chenelière Éducation). Présenté comme « le seul ouvrage de langue française qui explore le processus de recherche dans le contexte des sciences infirmières ainsi que des sciences humaines et sociales », il vise d'abord les étudiants et chercheurs en sciences infirmières, mais aussi, plus largement, les « consommateurs d'articles de recherche » que nous devrions tous être.

Je signale enfin la parution d'un ouvrage scientifique de Jean-Louis et Monique Tasoul publié aux Princeton University Press, *A Concise History of Solar and Stellar Physics*. Ces deux auteurs y présentent une histoire de notre compréhension de la physique des étoiles et, en particulier, du soleil. Les lecteurs intéressés pourront se reporter au site web de l'APRUM, où ils trouveront un compte rendu détaillé de cet ouvrage par notre collègue Georges Michaud.

*Jean Cléo Godin*

## NOTRE CAMPUS, QUOI DE NEUF?

Beauty is in the eyes of the beholder selon le dicton. C'est pourquoi je me propose de visiter le Campus avec toutes ses nouveautés, afin que nous puissions nous faire une idée de ses nouvelles qualités. Mais auparavant, donnons-nous des outils pour l'apprécier systématiquement.



En effet, apprécier une œuvre d'architecture ou d'aménagement est semé d'embûches. Le concepteur ne nous livre pas les secrets de son design; il ne nous dira pas comment le concept a été formulé; les informations fournies par ce qu'on appelle communément « l'évaluation post-occupation » ne sont pas souvent divulguées, ne serait-ce que pour des raisons de confidentialité. Quant aux opinions formulées subjectivement : qui faut-il croire? Autrement dit, qui a le privilège de s'exprimer à ce propos et de se faire entendre? Le passant ou le touriste? Ou bien celui qui travaille dans le bâtiment? Ou celui qui traverse le paysage du Campus tous les jours?

Nous savons que l'architecture et l'aménagement relèvent d'un art — certes —, mais nous savons également qu'ils comportent un volet social qu'il faudrait inclure dans notre évaluation. Commençons donc par nous faire une idée — forcément approximative — du travail de l'architecte et de l'urbaniste.

### Le travail de l'architecte et de l'urbaniste

Le bon architecte (et tous les architectes du Campus sont bons, n'est-ce pas) commence son travail par une analyse minutieuse du « qui fera quoi » dans le bâtiment dont il a la responsabilité. Il s'agit là d'une prospection sur la vie quotidienne future, sur les conditions physiques, esthétiques et psychologiques qu'il faut fournir, et qui détermineront le bien-être (et, bien sûr, la productivité) des futurs occupants des lieux.

Les conditions physiques portent sur un ensemble de paramètres, tels l'acoustique (très importante, par exemple, dans un amphithéâtre), la pureté de l'air (par exemple dans un la-

boratoire), l'éclairage (incontournable dans une salle d'informatique) ou la température (dans un aréna). Il s'agit d'autant d'aspects potentiellement quantifiables si notre architecte se réfère aux sciences naturelles. La liste des critères physiques est longue, et couvre tout ce qui aura un impact sur la physiologie des occupants futurs. Pire, la liste est non seulement longue, mais elle contient souvent des incompatibilités inhérentes; par exemple, plus il y aura de la lumière du jour, plus il y aura des fluctuations de température, ou bien encore plus il y aura de lumière, plus grand sera le risque d'éblouissement.

Il y a une deuxième liste des conditions à fournir, qui touche les aspects esthétiques et psychologiques, c'est-à-dire des considérations essentiellement non quantifiables, voire qualitatives. Il s'agit de proportions, de couleurs, d'intimité, de proximités...

L'architecte transforme ces critères (qui s'expriment en termes de finalités, en termes de ce qu'il faudrait livrer au client) en un projet concret de bâtiment par son choix de formes, et de matériaux et produits. Pour la lumière du jour, par exemple, l'architecte pensera « fenêtre » et procédera à une vérification de la luminosité; pour l'acoustique : ce sera un choix de « tuiles acoustiques », pour le plancher sur lequel, même mouillé, on ne glissera pas : ce sera « terrazzo ». Ce processus n'est pas linéaire; après de nombreuses itérations, le projet sera presque prêt à livrer aux constructeurs. Cependant, il faut reconnaître qu'il est presque toujours impossible d'assurer la satisfaction de tous les critères demandés; à ce propos, ce n'est pas par hasard que Allen Newell et coll. (1959) introduit le concept de « satisficing » (sic) — c'est-à-dire, la nécessité d'accepter les combinaisons de caractéristiques qui sont plausibles dans les circonstances et de ne pas chercher l'optimisation absolue.

Interviennent alors en force les considérations économiques. Le budget oblige d'autres compromis, des restrictions sur la qualité, le choix de matériaux de deuxième niveau...

Pour rendre compte de la réussite ou non de cette démarche, notamment de l'impact des

compromis, seuls les utilisateurs peuvent nous en parler en connaissance de cause. Est-ce que tout fonctionne bien? Est-ce qu'il y a ce petit extra — ce qui surprend agréablement — qui rend les lieux conviviaux?

## Le travail de l'urbaniste

La cohérence d'un ensemble de bâtiments, comme notre Campus, découle de la cohérence de la vision de l'urbaniste — et je ne parle pas seulement de l'apparence. Car un Campus c'est aussi des allées et des retours, des cheminements efficaces et agréables, des rencontres fortuites à la croisée de deux chemins et des rendez-vous planifiés sur une place publique. La palette de l'urbaniste inclut la création d'espaces, qu'ils soient ouverts ou fermés.

C'est donc l'urbaniste qui doit être sensible aux impressions rencontrées lors du mouvement sur le Campus. L'urbaniste doit prévoir les suites des sensations qui jalonnent les parcours : protection ou ouverture, variété ou répétition des sols, impressions d'être protégé ou ouverture vers le monde extérieur.

Percevoir le travail de l'urbaniste implique la mobilisation de tous les sens : l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher...

## Et quelles sont nos impressions?

Pourquoi me suis-je tant attardé sur le travail de l'architecte et de l'urbaniste? Pour la simple raison que chacun de nous formera une opinion du Campus et de ses éléments en fonction de sa relation avec les lieux. Est-on utilisateur quotidien, ou visiteur, ou livreur — dont les attentes et donc les impressions seront différentes?

Il est bien connu que chacun, pour survivre en milieu urbain, construit une « carte cognitive » qui lui permet de maîtriser un lieu (ici, le Campus) et de le « mettre à son service ». Chacun procédera également à une « appropriation » 1 des espaces qui lui sont assignés, de sorte que le Campus n'est pas seulement un lieu, mais également une somme de perceptions.

Ce Campus est en train de subir une modifi-

cation fondamentale. À l'origine, il était tourné impitoyablement vers l'extérieur (la vue au loin, les vents du Nord et l'impression vertigineuse du vide); cette monumentalité symétrique et déshumanisée s'est progressivement effritée, les bâtiments s'enchaînant progressivement le long du talus. Aujourd'hui les édifices s'implantent sur plusieurs rangées, créant une riche variété d'espaces, ouverts et fermés, qui sont autant d'éléments d'un véritable vocabulaire architectural et urbain.

Le Campus, qui a donc subi tant de modifications ces dernières années, est devenu l'écrin d'une interaction constante entre les personnes et des bâtiments. Quand nous y allons, nous ajoutons notre part à ces interactions dynamiques.

Cependant, pour éveiller notre curiosité, voici quelques photos en page 3 et 4 qui suggèrent la nouvelle apparence de notre Campus. Certes, les photos sont statiques; elles « extraient » une partie de la réalité, car elles n'ont que deux dimensions alors que la vie sur le Campus en a quatre.

Maintenant, laissons-nous tenter par une visite en nous rappelant le travail de l'architecte et de l'urbaniste et en essayant de le décoder à partir de nos impressions et de nos sensibilités.

**Colin Davidson**

[Espaces communs intérieurs](#)  
[Pavillon Jean-Coutu/Marcelle-Coutu](#)

[Pavillon Pierre-Lasonde et Claudette-McKay-Lasonde \(Polytechnique\)](#)

[Le Campus](#)

[Près du Pavillon Pierre-Lasonde et Claudette-McKay-Lasonde \(Polytechnique\)](#)

[Le Pavillon du CNRC \(Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale\)](#)

## Paysages

[Paysage devant le Pavillon J.-Armand-Bombardier](#)

[Accès aux pavillons Jean-coutu/Marcelle-Coutu avec les pavillons André-Aisenstadt et Paul-G.-Desmarais à gauche et à droite](#)

[Références](#) page suivante

# RÉFÉRENCES

## Références

Fischer, Gustave-Nicolas. (1992). *Psychologie sociale de l'environnement*. Toulouse, Éditions Privat, et Saint-Laurent, Éditions BO-PRÉ.

Newell, A., J.C.Shaw et H.A. Simon. (1959). *The Processes of Creative Thinking*. Santa Monica (Californie), Rand Corp.

### Pavillon Pierre-Lassonde et Claudette McKay-Lassonde

Saia Barbarese Topouzanov + Desnoyers, Mercure et Associés + Menkes Shooner Dagenais Letourneux.

### Pavillon J.-Armand Bombardier

Provencher Roy Associés + Menkes Shooner Dagenais Letourneux + Desnoyers, Mercure et Associés.

### Pavillon du CNRC ( Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale )

Dallaire, Boutros et Pratte + Bélanger et Beauchemin.

### Pavillons Jean-Coutu/Marcelle Coutu

Birtz Bastien + NFOE et Associés + Lemay Associés, architecture et design + Jodoin, Lamarre, Pratte. Aménagements paysager : Williams, Asselin, Ackaoui, Associés.

**Photos : Colin Davidson, novembre 2005.**